

Fiche Technique:Formation gestion des impacts

Objectifs de la formation

Synthèse des résultats attendus et des priorités opérationnelles.

- Définir un périmètre clair et des critères de significativité explicites.
- Établir un registre des aspects et impacts tracé et partagé.
- Fixer des objectifs quantifiés et des seuils d’alerte réalistes.
- Assurer la maîtrise opérationnelle et la préparation aux urgences.
- Documenter les preuves et tenir une revue de direction périodique.
- Renforcer les compétences des acteurs clés sur le terrain.

Repères cités : alignement ISO 14001 (6.1.2, 9.1, 9.3), revue annuelle (12 mois), audits internes 1–2/an, conservation des preuves 24 mois.

Population cible

- Organisations industrielles et de services, contextes mono et multi-sites.
- Responsables HSE/Environnement et fonctions QSE.
- Managers d’exploitation, chefs de site et représentants de la direction.
- Équipes terrain et maintenance (ateliers, visites, maîtrise opérationnelle).
- Auditeurs internes et pilotes de systèmes ISO 14001.
- Fonctions achats, logistique et énergie impliquées dans les impacts.

Durée de la formation

Élément	Indication issue de la page
Durée de la formation	Non précisée
Cadence de pilotage	Revue annuelle (12 mois), audits internes 1–2/an
Jalons type	S0 cadrage; S4–S8 consolidation; S8–S10 plan; S12 revue d’efficacité
Conservation des preuves	24 mois

Programme de la formation

Module 1 — Cadrage et plan de référence

- Clarifier périmètre, objectifs et gouvernance; plan de référence + matrice RACI.
- Règles de hiérarchisation et fréquence de revue (12 mois).

Module 2 — Cartographie des aspects et collecte de données

- Recenser aspects par activité/site (normal, anormal, urgence).
- Visites terrain, entretiens, revue documentaire; harmoniser critères multi-sites.

Module 3 — Évaluation de la significativité

- Grille scorée (gravité, ampleur, maîtrise, sensibilité) et arbitrages.
- Traçabilité/reproductibilité; conformité ISO 14001 (6.1.2).

Module 4 — Maîtrise opérationnelle et plans d'action

- Mesures de contrôle, projets, réponses d'urgence; objectifs, responsables, délais.
- Jalons de preuve (≈30/90 jours) et validation de maîtrise avant clôture.

Module 5 — Indicateurs, preuves et revue

- Tableau de bord ciblé (10–15 indicateurs), sources, méthodes, seuils.
- Revues périodiques (≥ annuelle) et conservation des enregistrements 24 mois.

Module 6 — Capitalisation et montée en compétences

- Retours d'expérience, communautés de pratique, parcours de compétences.
- Jalons de partage trimestriels et sponsoring clair.